



Règlement d'ordre intérieur du Volley Club de Ciney

Saison **2017-2018**

Ce document a pour but de tenter de définir les rôles de chacun (comité, entraîneurs, joueurs et parents) au sein du club, afin que son fonctionnement soit assuré avec un maximum d'efficacité.

- ✚ **Le Volley Club Ciney est géré par un comité** formé de bénévoles dont la mission est d'assurer la gestion sportive, administrative, financière et extra-sportive (recherche de sponsors, participation ou organisation de différentes manifestations permettant de combler le déficit entre les dépenses de fonctionnement du club et les recettes). Il se réunit chaque premier **mercredi** du mois et plus si une situation l'exige.

Comité du Volley Club Ciney : partage des responsabilités et compétences

Qui ?	Quoi ?	Tél	Courriel
Philippe Macors	Présidence et coordination	0475/378260	macorsph@scarlet.be
Alain Macors Hélène Frémalle (Jeunes)	Secrétariat sportif : <ul style="list-style-type: none"> ✚ A.I.F. (fédération) ✚ inscription / affiliation ✚ calendrier sportif ✚ championnat ✚ réservation des terrains ✚ certificat médical / déclaration d'accident 	0499/425488 0472/803737	alainmacors@hotmail.com helene.fremalle@gmail.com
Alain Macors Hélène Frémalle Valérie Constant Alain Draux Philippe Macors	Comité sportif : <ul style="list-style-type: none"> ✚ entraîneurs ✚ transferts ✚ composition des équipes ✚ délégué au terrain 	0499/425488 0472/803737 0499/424516 0498/864535 0475/378260	alainmacors@hotmail.com helene.fremalle@gmail.com val.constant@gmail.com xuard.alain@gmail.com macorsph@scarlet.be
André Duquenoy Virginie Darge Alain Macors	Gestion de la trésorerie : <ul style="list-style-type: none"> ✚ gestion financière ✚ relations avec le comptable ✚ relation avec la comptabilité de la Régie communale ✚ cotisations ✚ subsides 	0496/394191 0473/896471 0499/425488	andredu@skynet.be virginie_darge@hotmail.com alainmacors@hotmail.com
Philippe Macors Alain Macors André Duquenoy Hélène Frémalle	Représentation et communication avec l'extérieur : <ul style="list-style-type: none"> ✚ avec les autres clubs et associations ✚ avec le comité provincial et l'AIF ✚ avec la Régie des sports et la Commune ✚ avec les parents 	0473/378260 0499/425488 0496/394191 0472/803737	macorsph@scarlet.be alainmacors@hotmail.com andredu@skynet.be helene.fremalle@gmail.com
Hélène Frémalle	Coordination des équipes	0472/803737	helene.fremalle@gmail.com
Hélène Frémalle	Gestion Multimédia <ul style="list-style-type: none"> ✚ Site internet www.vcciney.be ✚ Facebook : www.facebook.com/vcciney 	0472/803737	helene.fremalle@gmail.com
André Duquenoy Philippe Macors	Règlement d'ordre intérieur (R.O.I.)	0496/394191 0475/378260	andredu@skynet.be macorsph@scarlet.be

<p>Jérôme Gasiaux Alain Draux</p>	<p>Sponsoring</p> <ul style="list-style-type: none"> + démarchage + relations avec les sponsors + réalisation du book <p>Publicité</p> <ul style="list-style-type: none"> + flyers + panneaux 	<p>0473/679622 0498/864535</p>	<p>jerome.gaziaux@gmail.com xuard.alain@gmail.com</p>
<p>Valérie Constant Jérôme Gaziaux Hélène Frémalle Virginie Darge</p>	<p>Festivités et manifestations extérieures</p> <ul style="list-style-type: none"> + St Nicolas + Soupers + Tournois + Soirées + Activités extra-sportives 	<p>0499/424516 0473/679622 0472/803737 0473/896471</p>	<p>val.constant@gmail.com jerome.gaziaux@gmail.com helene.fremalle@gmail.com virginie_darge@hotmail.com</p>
<p>Christian Daiwaille Jérôme Gasiaux</p>	<p>Support technique</p> <ul style="list-style-type: none"> + foires + événements extra-sportifs 	<p>0496/211721 0473/679622</p>	<p>christian.daiwaille@gmail.com jerome.gaziaux@gmail.com</p>
<p>Hélène Frémalle Virginie Darge Alain Macors Alain Draux André Duquenoy</p>	<p>Matériel, équipement et intendance</p> <ul style="list-style-type: none"> + gestion + vérification de l'état + inventaire + achat + réparation + rangement 	<p>0472/803737 0473/896471 0499/425488 0498/864535 0496/394191</p>	<p>helene.fremalle@gmail.com virginie_darge@hotmail.com alainmacors@hotmail.com xuard.alain@hotmail.com andredu@skynet.be</p>

✚ **Le Volley Club Ciney est organisé autour d'équipes** qui participent aux différentes rencontres interclubs organisées par la Fédération.

- Chaque équipe est invitée à désigner un « **délégué d'équipe** », parmi les joueurs, qui aura pour tâche d'établir, de gérer et de clarifier les **communications** entre les **parents et/ou les joueurs vis-à-vis de l'entraîneur** **mais également de vérifier l'état du matériel et son rangement après les matchs et entraînements.**

Le délégué d'équipe a des engagements :

- **Au niveau de la communication :**
 - *s'exprimer dans l'objectif d'améliorer, de faire évoluer l'équipe en fonction de son vécu*
 - *agir avec tact et discernement*
 - *collaborer totalement avec le coach et/ou le comité*
 - *être impartial et objectif*
 - *rester constructif et respectueux des uns et des autres*

- **Au niveau du matériel et de l'équipement, le délégué d'équipe doit s'assurer :**

- **que l'inventaire après utilisation est identique à celui de départ (plus spécialement les ballons !)**
- **que le matériel utilisé est toujours en bon état**
- **que le matériel utilisé est rangé à l'endroit adéquat**
- **que la salle est en ordre avant son départ.**

Tout manquement doit être signalé immédiatement à l'entraîneur qui en fera part au comité.

- Le **délégué d'équipe** **peut éventuellement** solliciter le comité lorsqu'une situation particulière se présente **mais uniquement après avoir concerté l'entraîneur**. Pour ce faire, deux pistes lui sont proposées : soit il contacte directement les personnes du comité responsables dans la dite situation (voir tableau ci-dessus) ; soit il expose le problème lors d'une réunion plénière du comité.
- **Toute décision relative à la gestion des équipes est de la compétence des entraîneurs, en collaboration avec le comité, sans devoir solliciter l'avis des joueurs ou des parents. Lors d'un conflit entre un entraîneur et des joueurs ou des parents, c'est le comité, dans son ensemble, qui doit apparaître, vis-à-vis de ces joueurs et parents, comme « l'autorité » habilitée à régler le litige et qui doit donc agir en conséquence.**

✚ **Chaque équipe est conduite par un coach/entraîneur** dont la **mission** est de...

- *construire au fur et à mesure de la saison :*
 - la cohésion de son équipe
 - la progression sportive de chaque joueur
 - la progression technique globale de son équipe
- *rechercher :*
 - la motivation, la participation et l'implication de chaque joueur
 - la communication maximale (verbale, mail, SMS, ...) envers les joueurs de son équipe, leurs parents et le comité
- *solliciter*
 - la participation efficace des membres de son équipe (joueurs et/ou parents) aux manifestations extra-sportives dont l'équipe a la responsabilité ; voir tableau final, page 6
 - la désignation d'un délégué d'équipe (joueur ou parent)
- *faciliter*
 - la transmission des documents et informations émanant du comité (flyers, invitations, informations...) aux joueurs et/ou aux parents

L'entraîneur sera titulaire du diplôme de niveau A, B ou C homologué par l'A.I.F., ou s'engage à l'obtenir dans les meilleurs délais. C'est un « certificat d'aptitude » obligatoire, délivré à la suite de séances de formation, nécessaire à l'encadrement sportif.

Il suivra également les cours de perfectionnement.

✚ **Chaque joueur** bénéficie de la formation, des infrastructures, des équipements (matches) mis à disposition par le Club, contre une cotisation annuelle couvrant très partiellement les frais de fonctionnement du Club.

✚ Le joueur n'a pas de mission mais a des **engagements** auxquels il souscrit automatiquement et impérativement dès le moment où il remplit le formulaire d'inscription et qu'il paie sa cotisation :

- *annoncer clairement sa volonté d'être membre du club et renouveler son inscription (et donc de ses engagements), annuellement, par la signature, par lui-même ou ses représentants légaux, du **document ad hoc à rentrer avant le premier match de la nouvelle saison***
- *payer sa cotisation **avant le premier match** de la nouvelle saison ou contacter le trésorier en cas de difficulté quelconque (0496/394191). **En cas de non-paiement, le joueur ne figurera pas sur la feuille de match. La cotisation sera majorée, dans tous les cas, de 20 € si le joueur inscrit avant le 15/09 n'est pas en ordre de cotisation à cette date.***
- *rentrer au premier entraînement son certificat médical d'aptitude*

- *participer aux entraînements de façon assidue, ponctuelle et responsable*
- *participer aux matchs quelle que soit la sélection du coach, de façon assidue, ponctuelle et responsable*
- *avertir au plus vite le coach d'un désistement éventuel*
- *faire preuve en permanence de fair-play et de discipline, de courtoisie et de tolérance*
- *assurer le placement et le rangement du matériel avant et après les matchs et entraînements ; le respecter*
- *en coordination avec le délégué d'équipes, remettre en état la salle, les vestiaires et la buvette après chaque match ou manifestation*
- *participer à un maximum d'activités extra-sportives, le cas échéant, avec l'autorisation de ses parents (voir tableau plus loin, page 7)*
- *contacter en priorité le coach en cas de souci, de conflit, de désaccord ou de questionnement, tout comme en cas de félicitations, d'encouragement ou de remerciement. Celui-ci pourra relayer la situation au comité qui jugera de l'opportunité et du mode opératoire de son intervention.*
- *contacter le délégué d'équipe ou le coordinateur des équipes pour assainir une situation, après en avoir référé au coach*
- *en fin de saison, remettre son équipement à l'entraîneur. En cas de perte de celui-ci, une compensation financière lui sera réclamée : 20 € pour un short et 30 € pour un maillot.*

+ **Chaque parent** a lui aussi des **engagements** :

- *soutenir son enfant en l'encourageant, en venant assister à ses prestations dans la mesure de ses possibilités, en veillant à sa ponctualité et à la qualité de sa tenue*
- *participer au mieux de ses possibilités aux tournantes de transport des joueurs lors des matchs en déplacement*
- *répondre aux obligations administratives : paiement de la cotisation, remise à temps du document d'inscription annuel et du certificat médical*
- *participer à une activité extra-sportive sur l'année en fonction de la répartition planifiée, attribuée à chaque équipe par le comité : voir tableau final, page 7*
- *contacter en priorité le coach, sans attendre, en cas de souci, de conflit, de désaccord ou de questionnement, tout comme en cas de félicitations, d'encouragement ou de remerciement. Celui-ci pourra relayer la situation au comité qui jugera de l'opportunité et du mode opératoire de son intervention*
- *contacter le délégué d'équipe ou le coordinateur des équipes pour assainir une situation, après en avoir référé au coach*

Répartition des activités extra-sportives : Dates à retenir

auxquelles une participation des joueurs et/ou de leurs parents est sollicitée

Bar de la foire Militaria (Ciney Expo)

Le dernier dimanche d'octobre 2017 (29 octobre)	Montage : 8h-11h P4D + P3D + parents + comité	Tenue du bar : P2D + N3D + parents + comité	Démontage : P1M + P2M + parents + comité
--	--	--	---

Bar de la foire Militaria (Ciney Expo)

Le dernier week-end d'avril 2018 (29 avril)	Montage : 8h-11h P4D + P3D + parents + comité	Tenue du bar : P2D + N3D + parents + comité	Démontage : P1M + P2M + parents + comité
--	--	--	---

Rétromoteur (Ciney Expo)

Les trois jours de week-end de la Pentecôte 2018 (19, 20 et 21 mai)	Montage : vendredi comité	Tenue du bar : comité + joueurs et parents de toutes les équipes du club Un tableau horaire sera établi	Démontage : Joueurs et parents de toutes les équipes + comité
--	------------------------------	---	--

Souper de Saint Nicolas 25 novembre 2017

Souper du Club 21 avril 2018

12h de Volley – Ciney 23 juin 2018

Les coaches et parents de joueurs des équipes pupilles et minimes sont invités à se manifester spontanément pour renforcer les équipes répertoriées.

Contact : Hélène Frémalle : 0472/803737 – helene.fremalle@gmail.com

Virginie Darge : 0473/896471 – virginie_darge@hotmail.com

Pour rappel, ce sont les coaches qui veillent à ce que les membres de leur équipe soient présents en nombre suffisant pour assurer leurs tâches. Les participants peuvent être des joueurs, des parents ou des coaches.

Nous souhaitons une saison fructueuse à toutes les équipes.

Le comité